

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1299-2021**

AUTORISANT LE REMBOURSEMENT AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES DES DÉPENSES RELIÉES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX POUR L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE ET POURVOYANT À UN EMPRUNT DE 755 295 \$ À CETTE FIN

**ATTENDU QUE** le Centre de services scolaire des Samares désire implanter une nouvelle école primaire sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies;

**ATTENDU QU'** il est jugé nécessaire que des travaux municipaux soient exécutés afin de permettre l'implantation de la nouvelle école primaire;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies de participer à la réalisation de ce projet;

**ATTENDU QUE** par la résolution 519-11-2021, le conseil municipal a accepté que le Centre de services scolaire des Samares exécute les travaux municipaux requis et qu'il les facture à la Ville;

**ATTENDU QUE** le coût desdits travaux est estimé à une somme de 755 295 \$;

**ATTENDU QUE** la Ville n'a pas en mains les fonds estimés nécessaires pour procéder au remboursement desdits travaux et qu'il y a lieu qu'elle se les procure au moyen d'un emprunt;

**ATTENDU** l'avis de motion régulièrement donné à la séance du conseil municipal tenue le 6 décembre 2021;

**ATTENDU** le dépôt et l'adoption d'un projet de règlement à la séance du conseil municipal tenue le 6 décembre 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Régis Soucy, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement numéro 1299-2021 des règlements de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et qu'il soit ordonné, décrété et statué ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule du présent règlement ainsi que ses annexes en font partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

**ARTICLE 2**

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies autorise le remboursement au Centre de services scolaire des Samares les dépenses reliées aux travaux municipaux pour l'implantation d'une nouvelle école primaire.

### **ARTICLE 3**

Le conseil de la Ville est autorisé à dépenser, pour les fins du présent règlement, une somme n'excédant pas 755 295 \$, y compris les frais généraux, profit et administration et les frais incidents et contingents, tel que stipulé dans l'estimé préliminaire préparé par la firme d'ingénierie Les Services EXP inc. en date du 27 octobre 2021, lequel estimé est présenté à l'Annexe 1 du présent règlement et, pour se procurer cette somme, à procéder à un emprunt remboursable sur une période de vingt (20) ans.

### **ARTICLE 4**

S'il advient que le montant d'une appropriation dans le présent règlement est plus élevé que les dépenses faites et s'y rapportant, l'excédent pourra servir à payer le coût de tout autre dépense ou projet mentionné dans ledit règlement qui s'avérerait plus dispendieux.

### **ARTICLE 5**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale d'un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur.

### **ARTICLE 6**

Les matières connexes et relatives au présent règlement concernant notamment l'émission et la négociation des titres seront réglées et déterminées par résolution du conseil, si besoin est, le tout suivant la loi.

### **ARTICLE 7**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi après avoir reçu les approbations requises.

---

Nancy Bellerose  
Directrice des affaires juridiques et  
greffière

---

Suzanne Dauphin  
Mairesse

Avis de motion :	6 décembre 2021
Dépôt et adoption du projet de règlement :	6 décembre 2021
Adoption du règlement :	20 décembre 2021
Avis annonçant la procédure d'enregistrement :	12 janvier 2022
Tenue de la procédure d'enregistrement (mesures d'urgence) :	Du 13 au 27 janvier 2022
Approbation du ministère des affaires municipales :	
Avis public d'entrée en vigueur :	

## ANNEXE 1

### **\* Sommaire des coûts**

Remboursement au Centre de services scolaire des Samares les dépenses reliées aux travaux municipaux pour l'implantation d'une nouvelle école primaire

#### **Règlement numéro 1299-2021**

A.	Travaux préparatoires	123 550 \$
B.	Travaux pour l'eau potable	55 160 \$
C.	Travaux pour l'égout pluvial	114 900 \$
D.	Travaux de voirie	254 617 \$
E.	Tavaux divers	11 250 \$
	Sous-total	<u>559 477 \$</u>
	Frais incidents et contingences (35 %) (incluant honoraires et taxes nettes)	<u>195 818 \$</u>
	<b>TOTAL</b>	<b>755 295 \$</b>

\* *Voir l'estimation préliminaire détaillée de Les Services Exp inc. en annexe.*

---

Nancy Bellerose  
Directrice des affaires juridiques et  
greffière  
30 novembre 2021



Centre de services scolaire des Samares

Nouvelle école à Notre-Dame des Prairies

CMSG-21000999

Date:

2021-10-27

	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (a x b)
	<b><u>TRAVAUX MUNICIPAUX</u></b>				
<b>1.0</b>	<b>Travaux préparatoires</b>				
1.1	Maintien de la circulation et signalisation de chantier	forfait	1	20 000.00 \$	20 000.00 \$
1.2	Excavation de l'existant (pluvial 3e Avenue)	forfait	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
1.3	Remblai complémentaire (piste multifonctionnelle)	m.cu.	650	30.00 \$	19 500.00 \$
	OU Excavation de l'existant (piste multifonctionnelle) - OPTIONNEL	forfait	1	6 000.00 \$	EXCLUS
1.3	Enlèvement de pavage existant (rue Jetté)	m.ca.	2800	15.00 \$	42 000.00 \$
1.4	Enlèvement de pavage existant (3e Avenue)	m.ca.	1150	15.00 \$	17 250.00 \$
1.5	Déboisement, essartement et enlèvement de la terre végétale (piste multifonctionnelle)	m.ca.	700	5.00 \$	3 500.00 \$
1.6	Enlèvement des conduites d'égout pluvial et d'eau potable existantes	m.lin.	90	70.00 \$	6 300.00 \$
	<b>Sous-total - Article 1.0 Travaux préparatoires</b>				<b>123 550.00 \$</b>



Centre de services scolaire des Samares

Nouvelle école à Notre-Dame des Prairies

CMSG-21000999

Date:

2021-10-27

	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (a x b)
	<b>TRAVAUX MUNICIPAUX</b>				
<b>2.0</b>	<b>Eau potable</b>				
2.1	Maintien d'un aqueduc temporaire	forfait	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
2.2	Relocalisation d'une conduite d'eau potable (conditions spéciales) - Conduite d'eau potable	m.lin.	180	180.00 \$	32 400.00 \$
2.3	Vanne d'eau potable - 150 mm diamètre	unité	1	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.4	Raccordement à une conduite existante sous pression	unité	1	4 000.00 \$	4 000.00 \$
2.5	Nettoyage, désinfection et essai des conduites d'eau potable	m.lin.	180	7.00 \$	1 260.00 \$
				<b>Sous-total - Article 2.0 Eau potable</b>	<b>55 160.00 \$</b>
<b>3.0</b>	<b>Égout pluvial</b>				
3.1	Gestion de l'eau et méthodes de mitigation	forfait	1	3 500.00 \$	3 500.00 \$
3.2	Conduite d'égout pluviale - 250 mm Ø	m.lin.	40	220.00 \$	8 800.00 \$
	- 250 mm Ø	m.lin.	40	240.00 \$	9 600.00 \$
3.3	Puisard de béton préfabriqué (600mm Ø)	unité	3	5 000.00 \$	15 000.00 \$
3.4	Regard-puisard en béton préfabriqué - 1200 mm Ø	unité	2	7 000.00 \$	14 000.00 \$
3.5	Raccordement de la conduite d'égout à une conduite existante	forfait	1	3 000.00 \$	3 000.00 \$
3.6	Isolant rigide	m.ca.	200	45.00 \$	9 000.00 \$
3.7	Ouvrages de gestion des eaux pluviales	forfait	1	50 000.00 \$	50 000.00 \$
3.8	Essais sur le réseau d'égout pluvial	forfait	1	2 000.00 \$	2 000.00 \$
				<b>Sous-total - Article 3.0 Egout pluvial</b>	<b>114 900.00 \$</b>



	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (a x b)
	<b><u>TRAVAUX MUNICIPAUX</u></b>				
<b>4.0</b>	<b>Voirie</b>				
4.1	Fourniture, pose et compaction de la structure de chaussée pour la réfection des rues (aménagement du rond-point) - Sable MG 112 (300 mm) - MG 56 (250 mm) - MG 20 (150 mm)	m.cu. t.m. t.m.	215 465 279	30.00 \$ 21.00 \$ 22.50 \$	6 435.00 \$ 9 759.75 \$ 6 274.13 \$
4.2	Fourniture, pose et compaction de la structure de chaussée pour la réfection des rues (rue Jetté) - MG 20 (100 mm)	t.m.	255	22.50 \$	5 727.15 \$
4.3	Fourniture, pose et compaction de la structure de chaussée pour la réfection des rues (3e Avenue) - MG 20 (100 mm)	t.m.	343	22.50 \$	7 722.00 \$
4.4	Fourniture, pose et compaction de la structure de chaussée pour trottoir - MG 20 (250 mm)	t.m.	186	35.00 \$	6 506.50 \$
47.5	Fourniture, pose et compaction de la structure de chaussée pour piste multifonctionnelle - géotextile de séparation - MG 112 (300 mm) - MG 20 (200 mm)	m.ca. t.m. t.m.	700 462 366	3.00 \$ 18.00 \$ 22.50 \$	2 100.00 \$ 8 316.00 \$ 8 236.80 \$
4.6	Trottoir (rue Jetté)	m.lin.	70	150.00 \$	10 500.00 \$
4.7	Trottoir (3e Avenue)	m.lin.	150	150.00 \$	22 500.00 \$
4.8	Bordure de béton pour terre-plein central (3e Avenue)	m.lin.	280	80.00 \$	22 400.00 \$
4.9	Musoir de béton pour terre-plein central (3e Avenue)	m.ca.	20	180.00 \$	3 600.00 \$
4.10	Préparation et ajustement avant pavage - Aménagement du rond-point (rue Jetté) - Réfection de la rue Jetté - Réfection de la 3e Avenue - Trottoir 3e Avenue - Piste multifonctionnelle	m.ca. m.ca. m.ca. m.ca. m.ca.	650 750 1 200 260 620	1.20 \$ 1.20 \$ 1.20 \$ 1.20 \$ 1.20 \$	780.00 \$ 900.00 \$ 1 440.00 \$ 312.00 \$ 744.00 \$
4.11	Enrobé bitumineux avec PG 58-34 - Couche de base, ESG-14, 60 mm (rond-point) - Couche de surface, ESG-10, 50 mm (rond-point) - Couche de base, ESG-14, 60 mm (rue Jetté) - Couche de surface, ESG-10, 50 mm (rue Jetté) - Couche de base, ESG-14, 60 mm (3e Avenue) - Couche de surface, ESG-10, 50 mm (3e Avenue) - Couche de base, ESG-14, 60 mm (trottoir 3e Avenue) - Couche de surface, ESG-10, 50 mm (trottoir 3e Avenue) - Couche de unique, EB-10S, 50 mm (piste multifonctionnelle)	t.m. t.m. t.m. t.m. t.m. t.m. t.m. t.m. t.m.	112 93 129 107 206 172 45 37 89	115.00 \$ 125.00 \$ 115.00 \$ 125.00 \$ 115.00 \$ 125.00 \$ 115.00 \$ 125.00 \$ 125.00 \$	12 827.10 \$ 11 618.75 \$ 14 800.50 \$ 13 406.25 \$ 23 680.80 \$ 21 450.00 \$ 5 130.84 \$ 4 647.50 \$ 11 082.50 \$
4.12	Liant d'accrochage	m.ca.	2860	2.00 \$	5 720.00 \$
4.13	Marquage	forfait	1	6 000.00 \$	6 000.00 \$
			<b>Sous-total - Article 4.0 Voirie</b>		<b>254 617.57 \$</b>



Centre de services scolaire des Samares

Nouvelle école à Notre-Dame des Prairies

CMSSG-21000999 Date: 2021-10-27

	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (a x b)
	<b><u>TRAVAUX MUNICIPAUX</u></b>				
5.0	Travaux divers				
6.1	Tourbe en plaque P-1, incluant la terre végétale	m.ca.	750	15.00 \$	11 250.00 \$
				<b>Sous-total - Article 5.0 Travaux divers</b>	<b>11 250.00 \$</b>



Centre de services scolaire des Samares

Nouvelle école à Notre-Dame des Prairies

CMSG-21000999

Date:

2021-10-27

	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (a x b)
	<b>TRAVAUX MUNICIPAUX</b>				
	<u>Résumé</u>				
1.0	Travaux préparatoires				123 550.00 \$
2.0	Eau potable				55 160.00 \$
3.0	Égout pluvial				114 900.00 \$
4.0	Voirie				254 617.57 \$
5.0	Travaux divers				11 250.00 \$
	<b>Sous-total</b>				<b>559 477.57 \$</b>
	Frais généraux, profit, administration	10%			55 947.76 \$
	<b>Sous-total</b>				<b>615 425.32 \$</b>
	Contingences d'estimation	15%			92 313.80 \$
	<b>Sous-total</b>				<b>707 739.12 \$</b>
	Taxes applicables	14.975%			105 983.93 \$
	<b>MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION</b>	15%			<b>813 723.05 \$</b>

Les Services exp inc.

Préparé par : Virginie Landreville, ing.

No OIQ : 5028402